

**RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET
DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2018.

En ce qui a trait au rapport financier établi pour l'année financière 2018, on peut y trouver les éléments suivants :

Au chapitre des revenus, la municipalité et ses organismes contrôlés ont généré des revenus de fonctionnement de 5 855 313 \$ et des revenus d'investissement de 949 020 \$. La très grande majorité de ces revenus provenaient des taxes (4 623 241 \$) et des services rendus (405 816 \$). Il est à noter que 495 517 \$ ont été générés par les amendes, pénalités et impositions de droits, comme les demandes de permis, mais en grande partie par les droits de mutation perçus pour les transferts de propriétés (taxe de Bienvenue).

Les charges consolidées (dépenses de fonctionnement) totalisaient 5 961 331 \$. Une somme de 268 887 \$ a été utilisée pour le remboursement de la dette à long terme et 119 881 \$ provenant des revenus de fonctionnement ont été affectés aux activités d'investissement (immobilisations).

Les principaux postes de dépenses pour l'année 2018 se retrouvaient au chapitre de la voirie (1 136 798 \$), de l'administration générale (1 320 303 \$), du service de police (708 536 \$), des loisirs et culture (601 372 \$), de la sécurité incendie (598 600 \$), des réseaux d'eau et égout (594 782 \$) et des matières résiduelles (397 797 \$).

Conséquemment, une fois l'amortissement des immobilisations retranché, la municipalité a dégagé un surplus d'exercice (excédent de fonctionnement consolidé) de 656 935 \$ (dont 21 111 \$ proviennent des organismes contrôlés, soit le Comité des loisirs et le Comité culturel), ce qui porte à 645 509 \$ son surplus libre accumulé (excédent de fonctionnement non affecté consolidé).

Les états financiers démontrent des surplus réservés totalisant 121 084 \$ et des réserves financières (pour les réseaux d'égout) de 350 600 \$.

Au 31 décembre 2018, la dette à long terme s'élevait à 4 206 248 \$, soit 2 023 853 \$ de plus que l'année précédente, le tout provenant globalement du financement des projets sectoriels tels que le pavage des Boisés St-Denis (539 000 \$) et la réfection et prolongement du chemin Marois (500 000 \$) ainsi que celui du règlement parapluie no 634 (1 200 000 \$) ayant permis les travaux de rénovation de l'aréna Le Stardien et de réfection du chemin Deschesne et de la rue des Artisans.

En ce qui concerne le rapport du vérificateur externe, le rapport mentionne que de l'avis des vérificateurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le vérificateur conclue, sans modifier son opinion sur les états vérifiés, que les données prévisionnelles de l'exercice subséquent (le budget de 2018) ne sont pas auditées.

J'espère que ce rapport vous a permis d'acquérir une meilleure connaissance du bon état de santé de votre municipalité. Ce rapport sera publié sur le site web de la municipalité et dans une prochaine édition du Journal St-Denisien. Je vous invite à le consulter à nouveau au besoin.

Le tout respectueusement soumis,

Jean-Luc Beauchemin, maire
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Rapport lu et déposé à l'assemblée ordinaire du 3 juin 2019